



COMMUNIQUE DE PRESSE

Verallia a placé avec succès son émission inaugurale d'obligations « Sustainability-Linked »¹

PARIS, le 6 mai 2021 - Verallia a annoncé aujourd'hui avoir arrêté les termes financiers de son émission inaugurale d'obligations *Sustainability-Linked* pour un montant total de 500 millions d'euros avec une échéance de 7 ans et un coupon de 1,625%. En tant que premier émetteur d'obligations *Sustainability-Linked* dans le secteur de l'emballage en verre en Europe, Verallia confirme son leadership en termes de développement durable dans son secteur.

Michel Giannuzzi, Président - Directeur Général : « Nous sommes fiers d'être les premiers dans notre secteur en Europe à émettre des obligations *Sustainability-Linked*. Cette émission est pleinement alignée avec la stratégie ESG du Groupe présentée en janvier 2021. Le carnet d'ordres de près de 2 milliards d'euros témoigne de la confiance des investisseurs envers la solidité financière, la stratégie et la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs de développement durable. »

Le produit net de cette émission sera affecté au remboursement d'une partie de la dette existante du Groupe. Cette opération emblématique permettra à Verallia de (i) diversifier ses sources de financement en accédant au marché obligataire, (ii) allonger la maturité moyenne de son endettement et (iii) renforcer la visibilité de son engagement dans le développement durable.

Les obligations *Sustainability-Linked* sont totalement en cohérence avec les ambitions ESG de Verallia et leur structuration est en ligne avec les *Sustainability-Linked Bond Principles* de l'ICMA. Dans sa *Second Party Opinion*, Vigeo Eiris indique que la documentation cadre des financements liés au développement durable de Verallia (i.e *Sustainability-Linked Financing Framework*) est alignée avec les *Sustainability-Linked Bond Principles 2020*. Vigeo Eiris **qualifie à la fois la pertinence et l'ambition des deux indicateurs clés de performance comme avancées, la plus haute notation sur son échelle**. Le *Sustainability-Linked Financing Framework* et la *Second Party Opinion* sont disponibles sur le [lien suivant](#).

Le taux d'intérêt applicable aux obligations dépendra également de l'atteinte des deux objectifs de performance de développement durable (i.e *Sustainability Performance Targets* - SPTs) suivants :

- SPT 1 : Réduire les émissions annuelles de CO₂ de Verallia (scope 1 and 2) à 2 625kt CO₂ pour l'année 2025 (réduction de 15% par rapport aux émissions de CO₂ de 2019), et

¹ Liées au développement durable.



- SPT 2 : Atteindre un taux d'utilisation de calcin externe de 59% dans ses productions d'ici 2025 (augmentation de +10 pts par rapport à 2019).

Ceci est en ligne avec les ambitions de Verallia pour 2030 visant à réduire de 27,5% ses émissions de CO₂ scope 1 et 2 et augmenter le taux d'utilisation de calcin externe dans ses productions. Cette démarche est en ligne avec les objectifs de Paris COP 21 visant à limiter l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle et a été validée par la *Science Based Targets Initiative*.

BNP Paribas, Credit Agricole CIB et Deutsche Bank ont agi en tant que Coordinateurs globaux sur cette émission obligatoire. Bank of America Securities Europe SA, Raiffeisen Bank International, Santander Corporate & Investment Banking et Société Générale Corporate & Investment Banking ont agi en tant que Teneurs de livre associés.

À propos de Verallia - Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec environ 10 000 collaborateurs et 32 usines verrières dans 11 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde.

Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable. Pour plus d'information : www.verallia.com.

Suivez-nous sur [LinkedIn](#) , [Twitter](#) , [Facebook](#) , [YouTube](#) 

Contact Relations Investisseurs

Verallia | Alexandra BAUBIGEAT-BOUCHERON - alexandra.baubigeat-boucheron@verallia.com

Avertissement

Certaines informations incluses dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future de Verallia et l'environnement économique dans lequel Verallia exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels



de Verallia et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés et identifiés au Chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel approuvé par l'AMF et disponible sur le site Internet de la Société (www.verallia.com) et celui de l'AMF (www.amf-france.org). Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Il ne faut pas se fier à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations ou des opinions contenues dans ce communiqué de presse.

Ce communiqué de presse ne contient ni ne constitue une offre de titres à vendre ou une sollicitation ou à investir dans des titres en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Protection des données à caractère personnel

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la liste de distribution de nos communiqués de presse en effectuant votre demande à l'adresse email suivante : investors@verallia.com. Les communiqués restent accessibles sur le site internet <https://www.verallia.com/investisseurs>.

Verallia SA, en qualité de responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la mise en œuvre et la gestion de sa communication interne et externe. Ces traitements sont basés sur l'intérêt légitime. Les données collectées (nom, prénom, coordonnées professionnelles, profils, historique des relations) sont indispensables à ces traitements et sont utilisées par les services concernés du groupe Verallia et le cas échéant, ses sous-traitants. Les données personnelles sont transférées hors Union européenne par Verallia SA à ses prestataires situés hors Union européenne en charge de la fourniture et gestion des solutions techniques liées aux traitements susvisés. Verallia SA veille à ce que les garanties appropriées soient prises afin d'encadrer ces transferts de données hors Union européenne. Dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer l'un de ces droits veuillez-vous adresser à la Direction de la Communication financière du Groupe à l'adresse suivante investors@verallia.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.